

COMMISSION ETHIQUE

PV n°1 de la réunion du 27.10.16

Présents : Isabelle BONNEAU, Roland DUQUEROIX, Pascal AUDIER, Cédric OLIVIER, Jean Buergo, Jean Michel GABARD.

Excusés : Bernadette CONSTANTIN, Patrick MONDO-DAUPANY.

Bienvenue à Jean Buergo, ancien arbitre, coopté à la Commission des terrains et licencié au CS Leroy.

1) Bilan des retours de Charte.

A ce jour, 20 Chartes retournées signées par les Présidents de clubs. Merci à ces clubs. La Commission ne peut cependant se suffire de ces 20 adhésions, une relance sera faite via Zimbra. Objectif : un maximum de retours d'ici d'Assemblée Générale du 19/11/2016.

2) Actions prioritaires.

Conformément à ce qui avait été suggéré lors de la dernière réunion, le 29 septembre 2016, la Commission souhaite engager une réflexion plus approfondie sur les actes d'incivilité et de violences physiques ou verbales à caractère raciste ou non, de plus en plus fréquents sur nos terrains.

La Commission souhaite agir sur deux axes, lisibilité et visibilité :

- a) se rapprocher de la Commission de discipline, des arbitres, des délégués de match, des dirigeants de clubs, de tous les acteurs de terrain et engager une réflexion sur la banalisation constatée des incivilités et insultes en général en les qualifiant de manière plus précise, si elles sont à caractère raciste, sexiste, homophobe

Un exemple significatif : que veut dire aujourd'hui l'abréviation C.A.S. (comportement antisportif) et comment peut-on qualifier un geste ou une parole à partir de cette trop simple notation ?

– un référent (Pascal Audier), porteur de ce premier projet, se charge de contacter tous les intervenants.

- b) Visibilité sur les terrains : sur le même principe largement médiatisé (« touche pas à mon pote »), la commission souhaite mettre en place une intervention lors d'une journée de compétition senior sur tous les terrains du District. Une même intervention sera envisagée auprès des jeunes. A réfléchir avec la Commission des Jeunes et la Commission « attitude comportementale ». A noter que le Plan Educatif Fédéral est un excellent support de réflexion et donc, peut-être sera-t-il judicieux de se rapprocher du porteur de ce PEF au District.

- un référent (Cédric Olivier), porteur de ce deuxième projet, se charge d'élaborer en détails une intervention sur les terrains.

3) Intervention de la Commission d'Ethique lors de l'Assemblée Générale électorale du 19 novembre 2016 : si prévue dans le programme, elle sera très succincte. Nécessité donc d'intervenir en amont par la même démarche que celle entreprise lors de l'Assemblée

Générale Financière ; lors de la signature de la feuille de présence et de la récupération des enveloppes à l'entrée de la salle, par les dirigeants de clubs, une Charte sera distribuée aux clubs n'ayant toujours rien envoyé. Afin d'éviter les doublons, les clubs respectueux seront préalablement cochés sur la feuille de présence.

Pas de réunion prévue d'ici les prochaines élections.

Le Secrétaire de séance

Jean-Michel GABARD